

Nos amies les abeilles!

Syndicat d'Apiculture Méridionale (Le SAM)



Le Syndicat d'Apiculture Méridionale (SAM) maintient à jour la liste des apiculteurs qui récupèrent gratuitement les essaims d'abeilles. Si l'un de vos administrés

ou l'un de vos services (comme les espaces verts) est confronté à la présence d'un essaim vous pouvez l'aiguiller vers : www.apiculture31.com

Il y trouvera des conseils et la liste des numéros de téléphone des apiculteurs, classée par code postal. L'apiculteur interviendra gratuitement dans les deux heures. Plus vite il est contacté, plus vite il pourra sécuriser les environs et enlever l'essaim.

Nota : Inutile d'appeler les pompiers ils n'interviennent pas.

Jean Fontayne

Président du Syndicat d'Apiculture Méridionale - SAM

Essaim d'abeilles



Si vous trouvez un essaim d'abeilles, ne dérangez pas les pompiers (*ils n'interviennent pas*), ne tentez rien vous même.

Consultez [la liste des apiculteurs](#) pouvant intervenir gratuitement dans votre secteur pour récupérer l'essaim.

Ou bien, appelez le 05 61 75 74 04 et laissez les informations suivantes :

- votre numéro de téléphone,
- le code postal et nom de la commune où se trouve l'essaim,
- la position précise de l'essaim (dans un arbre, derrière un volet, sur un mur etc...),
- sa hauteur,
- sa taille (comme un melon, comme un ballon de rugby ...),
- depuis quand est-il arrivé.

Nous ferons en sorte qu'un apiculteur du SAM vienne récupérer l'essaim rapidement et gratuitement.

Important: Quand la colonie d'abeilles n'est pas visible car déjà installée dans une zone plus ou moins accessible (cheminée, grenier, cloison, cuve etc.) sa capture est beaucoup plus longue, difficile et parfois périlleuse. Si le retrait de la



colonie s'avère trop difficile l'apiculteur vous aiguillera vers un désinsectiseur professionnel.